

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de **CHATENOIS**

Arrondissement de SELESTAT

**Extrait du procès-verbal**

**des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des membres  
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres  
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres  
qui ont assisté à la séance : 21

Séance du 25 janvier 2023

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

**Présents :**

M. Christian OTTENWAEELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Adjoints au Maire  
MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM. Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, MM. Michel GOETTELMANN, Denis WACHBAR, Mmes Lysiane STENGER, Amandine MARTIN, Axèle EBELIN, M. Jean LACHMANN, Mme Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

**Absents excusés :**

Anne HEUBERGER donne pouvoir à Luc ADONETH  
Sabrina DUSSOURD donne pouvoir à Christine GILL  
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Sylvie LIGNER  
Eric BRUNSTEIN donne pouvoir à Jean LACHMANN  
Anne-Catherine DORIDANT donne pouvoir à Bénédicte SADOWNICZYK

**Absents :**

Mme Sandrine DEMAY

**10. Budget – Finances – Développement économique – Elections – Personnel administratif - Tourisme**

**RAPPORTEUR : M. BOHN**

**10.2. Avenant emprunt**

**DELIBERATION D25012023/12**

Par délibération du 10 février 2022, le Conseil Municipal a acté l'emprunt de 2M° €, afin de financer les divers projets de la commune, notamment le Complexe sportif, ou l'aménagement de la rue de Ribeauvillé. Le crédit ayant été débloqué le 22/12/2022, les échéances trimestrielles sont recalculées selon l'avenant au contrat de crédit. L'avenant au contrat précise donc que la première trimestrialité est fixée au 31/12/2022 et la dernière au 30 septembre 2042, et le nouveau tableau d'amortissement est détaillé en pièce jointe.

Il est proposé au Conseil d'adopter le nouveau tableau d'amortissement tel que proposé en annexe.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

**APPROUVE** l'avenant au contrat du Crédit Mutuel concernant le nouveau tableau d'amortissement tel qu'annexé.

Envoyé en préfecture le 26/01/2023

Reçu en préfecture le 26/01/2023

Publié le

ID : 067-216700732-20230126-2023012612-DE



POUR : 26  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 26 janvier 2023

Luc ADONETH  
Le Maire,

Nadine GUTHAPFEL  
La secrétaire de séance,